



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44284>

Département(s) de publication : **06, 13, 75, 83**

Annonce n° **26-44284**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24060058500014

Ville : Sophia Antipolis Cedex

Code postal : 06901

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06, 13, 75, 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Identifiant interne de la consultation : Rénovation colonnes aériennes

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Vincent WELTIN

Adresse mail du contact : Marches-publics@agglo-casa.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Redressement judiciaire : le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ; - Formulaire DC1 ou équivalent - Formulaire DC2 ou équivalent
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration de chiffre d'affaires - Attestation d'assurance
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration d'effectifs - Références de fournitures similaires Les détails sont énoncés dans le DCE.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur :
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation du parc de colonnes aériennes en acier de type caissons industriels

Code CPV principal - Descripteur principal : 45442120

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Rénovation du parc de colonnes aériennes en acier de type caissons industriels

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la C.A.S.A.

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande en application des articles R. 2162-2 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique avec un montant maximum annuel fixé à 45 000 Euros HT. La durée de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de la date de notification du marché reconductible 3 fois. Les critères de jugement des offres sont les suivants : - Prix (60%) - Valeur technique (35%) - Performances en matière de protection de l'environnement (5%). Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé et peut être consulté et téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>?. La transmission des documents par voie électronique ne peut être réalisée qu'à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>?. Les voies et délais de recours sont précisés dans le règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2026